



Mairie de MONTHODON

RÉHABILITATION DU CIMETIERE



La procédure de reprise des concessions perpétuelles réputées en état d'abandon, qui a débuté le 18 juin 2015 s'achève. Le groupe Elabor, missionné par délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2014, interviendra sur site et mettra en place la liste définitive en s'appuyant sur la liste officielle établie au démarrage de cette procédure.



La liste des emplacements concernés est affichée au panneau d'affichage du cimetière et à la mairie. Les familles qui souhaitent des renseignements sur la clôture de cette procédure, peuvent s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12 heures) jusqu'au 25 mars 2019.

Fait à Monthodon, le 19 février 2019